

INFORMATION DE RENTRÉE 2021-2022

Ecole de Charmé

Classe de Mme Fortuné Caroline

Niveau : CM1-CM2

Numéro de téléphone : 05 45 31 50 73

Blog de l'école : <http://blogs16.ac-poitiers.fr/la-faye/?cat=103068>

- **Le cahier de liaison**

Ce cahier est un outil de communication entre la famille de l'enfant et l'enseignant. Vous y trouverez des informations concernant le fonctionnement de l'école et le fonctionnement de la classe. Ce cahier servira aussi pour toute correspondance entre les parents et l'enseignant.

Attention ! Toute absence doit être régularisée dans le cahier de liaison, datée et signée.

Ce cahier doit toujours se trouver dans le cartable de votre enfant. Merci de le consulter chaque soir et de dater et signer tous les documents dès que vous les aurez lus, et ce, même si la mention « signature des parents » est absente.

- **Le goûter**

Il est interdit dans l'école que ce soit le matin ou l'après-midi. Seuls les enfants restant à la garderie du soir sont autorisés à en avoir un.

- **Le matériel**

Les trousse de votre enfant resteront à l'école afin d'éviter des oublis pénalisants. Il est donc conseillé de veiller à ce que votre enfant ait accès au même matériel à la maison (stylos, crayons de couleurs, feutres, règle, équerre, compas).

Les affaires que votre enfant doit avoir constamment dans son cartable sont : l'agenda et le cahier de liaison.

- **Attestation d'assurance**

Votre enfant doit obligatoirement être assuré dans le cadre scolaire. Cette assurance doit couvrir les dommages que votre enfant peut provoquer à autrui (Responsabilité civile) ainsi que ceux qu'il peut subir lui-même (Individuelle accident).

Je vous informe, en outre, que tout enfant non assuré ne pourra, en aucun cas, participer aux sorties extérieures à l'école, qu'elles soient régulières ou occasionnelles.

Je vous remercie donc de bien vouloir me faire parvenir au plus tôt l'attestation, attestant que votre enfant est bien assuré **pour cette nouvelle année**.

- **Fiche(s) de renseignement, autorisation de droit à l'image et copie des vaccins**

Par soucis de gain de temps, je vous remettrai les fiches de renseignement de l'année précédente. Merci de bien les relire et de modifier en rouge les changements (s'il y en a). Merci de me les remettre le plus rapidement possible.

- **Horaires de l'école**

Matin : arrivée des élèves 10 minutes avant l'entrée en classe, entrée en classe à 9h.

Récréation du matin : 10h30 à 10h45.

Pause méridienne : 12h30 à 14h

Après-midi : 14h

Récréation de l'après-midi : 15h30-15h45

Sortie : 16h30

Passage du bus scolaire : entre 16h50 et 17h

Toute absence non justifiée et répétée sera signalée à l'inspection. Si votre enfant est absent, merci de m'en informer en amont ou le jour même.

- **Coopérative scolaire**

La coopérative scolaire n'est pas obligatoire pour les parents. Elle nous permet de faire face à toutes les dépenses liées à la vie de la classe (abonnements, livres, sorties, achats de petits matériels...).

C'est une somme extrêmement importante pour le bon fonctionnement de la classe. Elle peut être réglée en espèces (dans une enveloppe fermée et marquée aux nom et prénom de l'enfant), ou bien par chèque à l'ordre de : OCCE.

-1 enfant dans le RPI: 20euros

-2 enfants : 30 euros

-3 enfants et + : 40 euros

- **Réunion de rentrée**

Je vous informe enfin, que la réunion d'information des parents d'élèves se tiendra le **21 septembre à 18h.**

Je compte sur votre présence afin de pouvoir vous exposer le fonctionnement de la classe.

- **Calendrier scolaire de l'année**

Voici le calendrier des vacances de la zone A de cette année 2021-2022 :

Vacances de la Toussaint	23 octobre – 7 novembre
Vacances de Noël	18 décembre – 2 janvier
Vacances d'hiver	12 février – 27 février
Vacances de printemps	16 avril – 1 ^{er} mai
Vacances d'été	8 juillet

